23 novembre 2026 – Publié par la Municipalité de Labrecque

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-St-Jean-Est
Municipalité de Labrecque

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité de Labrecque statuera sur une demande de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 décembre 2026 à 19h00**, à la salle du conseil municipal.

Immeuble visé

1605, rue Principale.
Lot **5 850 497** du cadastre du Québec.

Objet de la demande

La demande vise à permettre la reconstruction d'un garage privé en réduisant la marge minimale par rapport à la ligne d'emprise de **3,0 mètres à 2,55 mètres**, ainsi qu'à permettre une hauteur maximale du garage de **6,4 mètres plutôt que 5,5 mètres**, contrairement aux dispositions de l'article 7.7 du Règlement de zonage numéro 300-07.

Consultation

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

DONNÉ À LABRECQUE**,**
ce 23 novembre 2026.

Robin Ratthé
Directeur général et
greffier-trésorier